

teaux offerts par les mariniens y reprendre leur place à cause de leur état de vétusté. Il profite de cette circonstance pour renouveler le regret qu'il éprouve d'avoir vu, lors de la dernière restauration de l'église de Saint-Germain, disparaître quelques toiles de peu de valeur assurément, mais qui provenaient de l'abbaye de Royallieu.

MM. Leveaux, Méresse et Rendu fournissent divers renseignements sur l'état de la Chapelle de Bon-Secours et de la maison du chapelain à diverses époques.

M. le docteur Lesguillons, rappelant le bruit qui s'est fait dernièrement au sujet de la représentation du drame de *Cléopâtre*, de Sardou, fait passer sous les yeux de ses confrères un exemplaire d'une monnaie de moyen bronze portant la tête de profil de la célèbre reine d'Égypte.

M. A. de Roucy lit un document curieux relatif aux recherches archéologiques poursuivies dans l'Oise, par Cambry, qui en fut préfet sous le Consulat et auquel on doit une description de notre département. Le préfet archéologue qui aimait à se faire représenter en uniforme dans les planches de son ouvrage, ainsi qu'on le voit dans les vues de Bratuspantium et de Voisinlieu aimait beaucoup les antiquités, mais ne paraît pas avoir été disposé à les payer volontiers, car Barraud, alors secrétaire de la préfecture, et qui faisait pour lui des acquisitions ne pouvait, au dire d'un mémoire lu par M. de Roucy, obtenir ni le remboursement de ses avances, ni celui de ses voyages. Et pourtant les objets qu'il avait procurés au préfet n'étaient pas d'une médiocre importance, car, dans le nombre, figurent diverses médailles provenant de la trouvaille du Tronchoy, près Hornoy (Somme), qui renfermait pour plus de 12.000 fr. de monnaies romaines en or.

M. le président Sorel communique un cu-

rieux état d'œuvres d'art achetées par Louis-Philippe, pour le compte de son domaine privé, à la suite du salon de 1831. Ces acquisitions, dont le montant s'élève à 40.950 fr. nous donnent un aperçu du prix des tableaux et des statues à cette époque. Trois tableaux de Léon Cogniet sont comptés à 1.000 fr. la pièce, *Une marine*, de Gudin, 2.000 fr., le *Serment du Roi à la Chambre*, par Devéria, 1.000 fr., deux Léopold Robert, 3.000 et 2.000 francs, etc. Si les statuaires semblent un peu mieux partagés, les prix qui leur sont alloués ne semblent pas encore très rémunérateurs ; Duret, *Mercur*, statue en marbre, 8.000 fr. ; Foyatier, *Une jeune fille jouant avec son Chevreau* ; groupe en marbre, 3.000 fr. ; Gayrard, buste de Louis-Philippe, 2.500 fr.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra les élections pour le renouvellement annuel du bureau, M. Raymond Chevalier, l'histoire d'une maison de la rue des Domeliers, et les communications précédemment annoncées de MM. Benaut de Marsy.

*Le Secrétaire,*

MARSY.

---